

## **Extrait du Registre des délibérations du Comité syndical**

-----  
**Séance du 05 Avril 2016**

Délégués syndicaux en exercice : 67

**Le Comité syndical, convoqué le 30 mars 2016, s'est réuni salle 101, « La City », 4 rue Gabriel Plançon à BESANCON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente**

*La séance est ouverte à 18h10 et levée à 19h20*

**Etaient présents :**

**C.A.G.B :** BIZE Thibaut; CAULET Claudine; DEVESA Cyril; DUCHEZEAU Pascal; GALLIOU Françoise; LETHIER Michel; LOPEZ Francois; MAGNIN FEYSOT Christian; MOUGIN Philippe; POUJET Yannick; RUTKOWSKI Serge; THIEBAUT Catherine  
**C.C.A.L.L :** MARGUET Vincent; MAIRE Pierre  
**C.C.C.Q :** DAUDEY Pierre; GIRARDIER Dominique; EDME Philippe  
**C.C.D.B.B :** MENESTRIER Jean-François  
**C.C.P.O :** DUCRET Sylvain; PROST Jean-Paul  
**C.C.V.M :** MORALES Roland, MARCHAL François  
**C.C.V.S.V :** AUBRY Didier; DUPONT Marc; POURRET Daniel

**Etaient excusés :**

**C.A.G.B :** BARTHELET Catherine; BESANCON Jean Noel; BOROWIK Roger; BOUSSET Jean-Marc; CURIE Pascal; FIETIER Vincent; HUOT Daniel; LEMERCIER Myriam; LOYAT Michel; PREIONI Claude; WANLIN Sylvie  
**C.C.D.B.B :** RACLOT Franck; CONTINI Jean-Claude  
**C.C.V.A :** PIQUARD Charles

**Secrétaire de séance :** M. DUCHEZEAU

**Procuration de vote :**

**Mandants :** LAITHIER Didier; FALCINELLA Béatrice  
**Mandataires :** DUCRET Sylvain; CAULET Claudine

**Objet : 5.B Proposition de contenu pour la campagne 2016 du programme de surveillance de l'impact sur l'environnement de l'usine d'incinération**

# **PROPOSITION DE CONTENU POUR LA CAMPAGNE 2016 DU PROGRAMME DE SURVEILLANCE DE L'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT DE L'USINE D'INCINÉRATION**

**Rapporteur :** Monsieur Thomas JAVAUX, Vice-président

L'unité de valorisation des déchets du SYBERT est une installation classée (ICPE) sous la rubrique 2771.

A ce titre, un programme annuel de surveillance de son impact sur l'environnement a été mis en place depuis 2004. Son contenu est soumis chaque année à l'approbation des membres.

## **1. LES PRECONISATIONS DE LA SOCIETE AAIR LICHENS**

Dans le cadre des rapports établis depuis 2004, AAIR LICHENS recommande au SYBERT, les éléments suivants pour le programme de surveillance de l'impact sur l'environnement de l'usine d'incinération :

- Cinq points de prélèvement, situés dans le panache de l'UVE pour les mesures de dioxines/furanes et métaux lourds dans les lichens :
  - Saint-Ferjeux
  - Montrapon
  - Albert Thomas
  - Thomas Edison
  - Châteaufarine
  
- Deux points de prélèvement, hors panache de l'UVE mais à proximité d'une source autre de combustion et nécessaires à la comparaison des résultats.
  - Chaufferie bois de la Bouloie
  - Crématorium de Saint Claude

## **2. MESURES DE DIOXINES DANS LE LAIT**

Parallèlement, des mesures de dioxines et furanes dans le lait prélevé sur les 4 mêmes exploitations agricoles dans un rayon de 3 km autour de l'usine d'incinération depuis 1998 sont effectués chaque année pour évaluer l'impact sanitaire.

Depuis 2013, une double campagne (printemps et automne) est réalisée pour les prélèvements de lait.

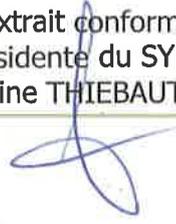
**A l'unanimité le Comité Syndical :**

- **retient les préconisations d'AAIR LICHENS et valide le suivi sur ces 7 points de prélèvement. Le coût estimé pour ce suivi est de 12 000 € HT ;**
- **approuve de poursuivre, les mesures de dioxines/furanes dans du lait prélevé. Le coût estimé de la prestation est de 5 000 € HT.**

Le lancement des consultations et la signature des marchés correspondants s'inscrivent, au regard des montants estimés, dans les délégations données par le Comité à Mme la Présidente au titre des marchés lancés en procédure adaptée.

Les crédits budgétaires nécessaires ont été inscrits au BP 2016.

Pour extrait conforme,  
La Présidente du SYBERT,  
Catherine THIEBAUT



Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 27  
Contre : 0  
Abstention : 0



Préfecture du Doubs  
Contrôle de légalité

Reçu le 13 AVR. 2016